



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

2023/54

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

5 DECEMBRE 2023

Membres :	19
Présents :	13
Représentés :	14
Exprimés :	14
OUI :	14
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-trois, le 5 décembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 30 novembre deux mil vingt-trois.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Calomine Benoît, Crouzit Sébastien (arrive à 19h12), Détienne Aurélien, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Reauly Paola, Sage Pascale.

Absents excusés : Bruyère Nathalie, Chauchet Emilie, Gaspard Céline, Pagnou Pascal donne procuration à Ruaud Jean-Luc.

Absents : Crespy Benjamin, Gouzon Jérôme

Secrétaire de séance : Pascale Sage

Objet : Convention natation scolaire – Conseil Départemental de la Haute-Vienne

Pour l'année scolaire 2023/2024, il est proposé de signer à nouveau la convention natation scolaire avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Les élèves de l'école élémentaire Irène Joliot Curie seront accueillis à la piscine de Saint Pardoux les mardis du 10h à 10h45 sur la période scolaire du 19 mars 2024 au 11 juin 2024. Une participation financière est demandée à hauteur de 3,60 € par élève à la charge de la commune.

Une aide au transport est mise en place à compter du 31^{ème} kilomètre.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Madame la Maire à signer cette convention.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 5 décembre 2023

Madame la Maire, Béatrice Tricard

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE

le 14 DEC. 2023



DL - BCLI - 1

